

■ **A. Cornaz et associés S.à r.l., bureau d’architectes**, à Nyon, CH-550-0078175-7 (FOSC du 22.12.2008, p. 30/4795002). Girod Charles-André, qui n'est plus associé et dont la signature est radiée, cède ses 20 parts de CHF 100 à A. Cornaz et associés S.à r.l., bureau d'architectes (CH-550-0078175-7), à Nyon, nouvelle associée. Signature collective à deux est conférée à Cornaz Kathia, de Faoug, à Nyon, gérante.

Registre journalier no 15374 du 14.09.2009 / CH-550.0.078.175-7 / 05253674